



Déclarations et Discours

N° 76/9



RELATIONS HARMONIEUSES ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Notes pour le discours du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, à Mexico, le 23 janvier 1976.

Monsieur le président,

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour la cordialité de votre accueil. Arrivés au Mexique depuis quelques heures à peine, ma femme et moi, nous sommes déjà charmés par l'hospitalité mexicaine. Le souvenir de votre visite au Canada en 1973 est toujours présent à notre esprit et il nous tardait, monsieur le président, de répondre à notre tour à votre invitation. Nous avons déjà eu, vous et moi, l'occasion de nous revoir depuis votre voyage à Ottawa et j'ai pu à plusieurs reprises admirer et même envier quelque peu le programme dont vous avez poursuivi énergiquement l'exécution ces deux dernières années. Vos voyages, vos réalisations législatives, vos initiatives sur la scène internationale, tout cela s'impose à l'attention de façon exemplaire. Je vous félicite de tout ce que vous avez accompli, monsieur le président.

Le Mexique et le Canada se situent dans le même continent mais leur histoire, tout comme leurs intérêts, ont trop longtemps suivi des cours parallèles: s'il est vrai qu'il n'y eut jamais entre nous de conflit, il n'y eut pas assez souvent non plus de coopération résolue. Heureusement, la situation s'améliore depuis quelques années. Sur le plan des intérêts réciproques, nous avons trouvé plus d'un terrain d'entente; quant aux grandes questions qui concernent la communauté internationale dans son ensemble, nous voulons en fin de compte atteindre les mêmes objectifs.

Il était peut-être normal que le Mexique et le Canada suivent chacun une voie distincte, s'ignorant presque complètement l'un l'autre. Bien entendu l'évolution de nos histoires offre peu de points communs. Durant les premiers siècles de son existence, le Canada n'a eu, pour ainsi dire, que des contacts avec la France et l'Angleterre; tandis que l'histoire de votre pays remontait déjà fort loin lorsqu'elle s'est trouvée liée à la tradition espagnole. En 1867, au moment où le Canada adoptait sa propre constitution, le Mexique arrivait au bout d'une brève période d'intervention étrangère. Le Canada, lui, n'est devenu pleinement autonome qu'en 1931.

Bien que les institutions de nos deux pays, leurs appareils gouvernementaux et leurs démarches sur la scène internationale reflètent

la diversité de leurs origines, nous nous apercevons maintenant que nous avons plus de choses en commun. Pour différentes que soient nos formes de gouvernement, nous vivons tous en démocratie. Séparés géographiquement par la première puissance économique mondiale, nous faisons tous deux aussi l'expérience de relations étroites avec cette puissante économie, dans plusieurs importants secteurs de développement.

Le Mexique est membre de l'Organisation des États américains et fait partie du Pacte de Rio. Le Canada est membre du Commonwealth, de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le Mexique fait partie du Système économique latino-américain (SELA); le Canada, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nos deux pays trouvent de plus en plus d'occasions de coopérer et de se consulter au sein des organes et agences des Nations Unies, ainsi que de plusieurs organismes interaméricains où, par des échanges techniques et des efforts conjugués, nous oeuvrons à la cause du développement.

En fait de commerce, monsieur le président, je sais que vous vous réjouissez comme moi de la croissance spectaculaire des échanges commerciaux entre nos deux pays, depuis quelques années. En 1970, notre commerce bilatéral ne représentait que 150 millions de dollars environ, malgré la présence depuis 1905 d'un conseiller commercial permanent au Mexique et l'accord canado-mexicain, signé en 1946, établissant le régime de la nation la plus favorisée. Les rapports préliminaires pour 1975 indiquent que nos échanges commerciaux se sont élevés à 300 millions de dollars, soit une augmentation de 100 p. cent. En outre, les placements canadiens dans votre pays continuent toujours de s'accroître. Lors de votre séjour à Ottawa en 1973, monsieur le président, vous me disiez que les échanges commerciaux du Mexique avec le Canada et l'apport de capitaux d'origine canadienne dans votre pays avaient contribué à son remarquable taux de croissance et permis de réduire votre dépendance antérieure vis-à-vis d'un seul partenaire économique. Je me permets de signaler aussi que les quelque 200 000 Canadiens qui, selon l'estimation de votre gouvernement, sont venus au Mexique l'an dernier, ont non seulement favorisé l'essor de votre industrie touristique, mais nous ont aidé aussi à mieux connaître et comprendre le peuple mexicain. La découverte de votre art et de votre architecture, ainsi que vos progrès en archéologie et en muséologie, sont autant de sources d'inspiration et de stimulation pour nos artistes. Il est important de noter que c'est souvent par l'intermédiaire de votre pays que le Canada et les Canadiens ont appris à connaître pour la première fois la diversité tant humaine que culturelle de l'Amérique latine.

Voilà qui augure bien de l'avenir, monsieur le président. Le gouvernement canadien encourage d'ailleurs de plus en plus ses citoyens à accepter des responsabilités accrues au sein de la communauté des nations. Le Mexique est au nombre des pays avec lesquels nous comptons bien affermir et étendre nos relations. Nous poursuivrons dans la même voie, dans la compréhension et le respect de nos mentalités et génies nationaux respectifs. Ce sont là les éléments qui ont servi à l'élaboration des principes directeurs du Centre de recherches pour le développement international du Canada, par exemple. Le Centre, qui est un organisme financé par le gouvernement canadien mais dirigé par un conseil d'administration international, effectue actuellement en Amérique centrale et en Amérique du Sud, des travaux de recherches variés allant de l'agriculture et l'alimentation à la démographie et aux sciences de la santé. A l'heure actuelle, rien que pour le Mexique, des travaux exigeant des mises de fonds de l'ordre de deux millions de dollars sont en cours.

Le Centre de recherches pour le développement international n'est qu'un exemple des nombreuses initiatives du Canada, sur le plan international, et des efforts qu'il déploie pour aider les populations en voie de développement à s'assurer une existence convenable et digne. Lorsque vous vous adressiez au Parlement canadien en 1973, monsieur le président, vous aviez parlé en termes émouvants des aspirations des pays non industrialisés et employé une formule que je n'ai pas oubliée. Vous affirmiez alors que l'équilibre mondial n'était possible que si les relations entre les divers pays reposaient sur "les principes de l'équité internationale". Votre participation à la formulation de ces principes, notamment dans le cas de la Charte des droits et devoirs économiques des États, vous a valu considération et respect. Le Canada s'engage, je vous en donne l'assurance, monsieur le président, à tout mettre en oeuvre pour réaliser un partage plus équitable des biens entre les pays du monde et poser les bases d'une communauté internationale équilibrée et coopérative.

Nous ne négligeons aucune occasion d'engager un dialogue positif avec d'autres gouvernements afin d'élucider les principes qui devront régir les relations économiques internationales. Nous avons participé aux deux dernières séances spéciales de l'Assemblée générale, agi en qualité d'hôte du Groupe McIntyre, et présidé pendant de nombreux mois le Comité intérimaire du fonds monétaire international. Nous prenons part aux négociations commerciales multilatérales à Genève et nous venons d'être élus coprésident de la Conférence sur la coopération économique internationale. Croyez bien, monsieur le président, que nous prenons fort à coeur ces démarches et responsabilités.

Dans notre effort pour réduire l'écart de niveau de vie existant entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement, nous estimons qu'un simple transfert des ressources réelles ne suffit pas, bien que ce besoin subsiste encore. Nous pensons qu'il est beaucoup plus important de libéraliser le commerce mondial et d'adopter toute une gamme de techniques avantageuses pour l'économie des pays du Tiers-Monde. Nous présentons donc à l'heure actuelle un certain nombre de propositions, ou les étudions en collaboration lors de rencontres comme la Conférence sur la coopération économique internationale. L'une de ces propositions, notre Système généralisé de préférences, a déjà été mis en oeuvre (j'ajouterai...que je me réjouis de ce que 82 p. cent de toutes les importations canadiennes provenant de pays en voie de développement soient exemptes de droits). D'autres propositions, dont beaucoup se trouvent encore à l'étape de la planification, concernent les questions suivantes:

- des accords entre producteurs et consommateurs;
- des nouvelles techniques de stabilisation des prix;
- des projets de stabilisation des revenus d'exportation;
- des baisses tarifaires et le traitement tarifaire préférentiel, s'il y a lieu, dans certains domaines qui font l'objet de barrières non tarifaires; et
- la rédaction de codes internationaux pour la direction des opérations des entreprises multinationales et la diffusion des techniques, dans des termes qui satisferont tous et chacun.

Ces propositions ne sont pas toutes canadiennes, ni nécessairement d'égale importance. Nous les croyons cependant dignes d'intérêt, car nous mettons davantage l'accent sur l'efficacité de l'activité internationale plutôt que sur son envergure.

Pour sa part, le gouvernement canadien continuera à chercher des solutions durables sur le plan international et à convaincre les Canadiens de la nécessité de mettre en pratique les "principes de l'équité internationale", que vous avez fait ressortir, monsieur le président. Nous continuerons aussi de profiter des tribunes internationales pour faire valoir qu'une économie mondiale saine et équilibrée ne peut être atteinte sans une économie également saine et équilibrée dans les pays industrialisés. Des taux élevés d'inflation et de chômage dans ces pays paralyseront du même coup l'impulsion économique et politique nécessaire à l'établissement d'un ordre économique international nouveau.

L'établissement d'un bon système économique mondial et l'aspiration de tous les pays à un niveau de vie convenable exigent de nous tous vigilance, énergie et sagesse. De l'avis de mon gouvernement, il n'existe aujourd'hui aucun autre problème international de cette

importance, si ce n'est toutefois celui de la prolifération des armes nucléaires, qui exige de nous autant de vigilance, d'énergie et de sagesse. Le Mexique et le Canada ont travaillé dans l'harmonie - et fructueusement - tant à l'établissement d'un nouvel ordre économique (et permettez-moi d'ajouter, à l'élaboration d'un nouveau droit de la mer) qu'à la formulation d'une saine politique nucléaire mondiale. La façon dont le Mexique a préparé et mis en oeuvre le Traité de Tlatololco et l'ampleur de sa contribution aux travaux épineux de la Conférence de Genève sur le désarmement montrent bien l'importance que votre pays attache à cette question cruciale.

Le Canada est à la pointe de la technique nucléaire et de ses applications à des fins pacifiques; il importe donc d'éviter toute équivoque et de bien comprendre notre politique en vérité fort simple. Nous croyons, avant tout, qu'il nous incombe de partager nos ressources techniques avec les pays en voie de développement. Nous croyons injuste de priver des êtres humains, où qu'ils soient, des bienfaits de la science du XX^e siècle. C'est précisément pourquoi, grâce à nos programmes d'aide économique comme à nos échanges commerciaux, nous exportons dans les pays étrangers les matériaux, les techniques et les installations nécessaires à la mise en valeur des ressources énergétiques et au développement de la science médicale et de l'agriculture. Voilà le premier souci de notre politique: aider les pays en voie de développement à franchir d'un seul coup le stade de la révolution industrielle et à entrer de plain-pied dans l'ère de la haute technicité. Notre seconde préoccupation n'est pas moins simple. Nous ne fournirons des installations nucléaires à l'étranger que si on nous offre les garanties les plus solides et si on se soumet aux mécanismes d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous réclamons sans cesse une reconnaissance de plus en plus étendue de normes des plus sévères en cette matière. Nous nous efforçons sans relâche d'imposer des restrictions toujours plus grandes sur les explosions effectuées dans un but dit pacifique. Nous craignons que l'atome - cette ressource merveilleuse - soit mal utilisée et ne mène à des destructions et à des souffrances incalculables. Nous croyons être en mesure d'exprimer ces préoccupations, comme Canadiens et comme membres de la grande famille humaine, habitants de cette fragile et irremplaçable planète. Nous avons été le premier pays au monde à posséder la technique et les structures industrielles et économiques pour fabriquer des armes nucléaires et à nous y refuser. Nous avons décidé de ne pas produire un tel armement, dès que nous avons appris à le faire, il y a trente ans, et nous n'avons pas changé d'avis. Nous croyons que l'importance d'un pays et d'un peuple ne se mesure pas à leur pouvoir de destruction, mais à leur volonté de venir en aide aux autres peuples.

Le droit de la mer est un autre dossier important sur lequel le Canada et le Mexique ont travaillé en étroite collaboration depuis plusieurs années. Nos pays ont fait valoir ensemble, et continueront de le faire, le besoin d'un nouvel ordre juridique pour que l'administration des immenses étendues maritimes se fasse au bénéfice de l'humanité. Nous avons chacun d'importants littoraux et savons parfaitement quelles particularités physiques et économiques une nouvelle convention doit prendre en considération, si l'on veut assurer que les mers soient un facteur de paix et de progrès.

Ces questions, monsieur le président - s'assurer que l'atome ne sera employé qu'à des fins pacifiques, garantir que les mers et leurs ressources demeurent des symboles de prospérité et d'harmonie, restructurer l'économie mondiale pour permettre une répartition équitable des bénéfices - sont extrêmement complexes et peuvent avoir des conséquences incalculables. Elles offrent aux gouvernements des défis aussi difficiles à relever que tous ceux posés depuis l'aube de la civilisation. Mais si nous avons le choix, monsieur le président, préférerions-nous vivre à un autre moment de l'histoire? Je ne le crois pas. Si les peuples sont prêts à consacrer toutes leurs forces à des buts pacifiques, à reconnaître l'interdépendance comme un état de fait, s'ils sont prêts à accepter leurs responsabilités comme serviteurs de cette terre et de son environnement, c'est que se lève vraiment l'aube d'une ère de réalisations inouïes.

J'ose croire que ces souhaits sont réalisables, monsieur le président, que les profits incontestables qui découlent de la coopération entre des pays comme le Mexique et le Canada peuvent encourager les peuples et les gouvernements à mettre leur énergie et leur action au service de l'humanité plutôt qu'à des entreprises de pur prestige. J'ose le croire, car les dangers auxquels nous avons à faire face sont si grands qu'un échec à les surmonter pourrait fort bien décider du sort de l'humanité.

Lors d'un autre séjour au Mexique, j'ai eu l'occasion de visiter Oaxaca et d'y voir l'arbre géant de Tule. On dit que cet arbre a 3 000 ans, qu'il est le plus vieil organisme vivant au Mexique et l'un des plus vieux de l'hémisphère occidental. Cet arbre fut témoin de l'apogée des civilisations zapotèque et mixtèque; il était déjà vieux bien avant l'arrivée de Cortès et fut l'observateur silencieux du dernier combat pour l'indépendance; il suit maintenant les efforts de votre gouvernement, monsieur le président, pour assurer à votre peuple et à tous les autres peuples un partage plus équitable des avantages qu'offre la vie au XX^e siècle.

Si notre politique nucléaire est sage et prudente, si nous faisons preuve d'initiative et d'imagination dans nos politiques économiques,

si, par-dessus tout, notre attitude envers les autres est empreinte de tolérance et de générosité, l'arbre de Tule traversera sans encombre cette époque dangereuse. Il survivra aux dangers de l'environnement qui nous menacent tous aujourd'hui, et les historiens des temps futurs se souviendront de cette période comme de l'une des plus exaltantes et des plus fécondes de toute l'aventure humaine.

* * * *

S/C